

# ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAL

## PROJET ÉDUCATIF

### Septembre 2018

---

#### Contexte communal

Irodouër est une commune en pleine expansion depuis plusieurs années qui avoisine aujourd'hui les 2250 habitants. Située à environ 30 kilomètres de Rennes, de plus en plus de jeunes couples viennent s'y installer. Ces nouvelles familles ont de réels besoins de garde pour leurs enfants. En effet, cette commune de tradition rurale connaît depuis plusieurs années l'arrivée de nouveaux habitants avec la création de lotissements. Ce développement démographique se traduit par des modifications des besoins de la population locale. En effet, la typologie des habitants (+ de jeunes couples) et leur mode de vie se transcrivent par une augmentation du nombre d'enfants et des besoins notamment en matière d'accueil. La plupart de ces nouvelles familles n'ont pas d'attache familiale sur leur territoire de vie et les deux parents travaillent à l'extérieur du domicile ce qui par conséquent renforce le besoin de mode de garde tel que le propose un accueil périscolaire.

En 2018-2019 avec le retour de la semaine des 4 jours, la Commune décide de déclarer la garderie périscolaire en accueil collectif de mineurs. L'accueil périscolaire répond aux demandes et besoins des parents qui souhaitent un moyen de garde pour leurs enfants. Notre mission ne s'arrête pas à garder et surveiller les enfants, nous souhaitons proposer un temps d'accueil où l'enfant peut être acteur de son temps de loisirs et également apprendre des valeurs telles que le respect et le vivre-ensemble. Nous garantissons un cadre sécurisant tant affectif, moral que physique pour les enfants et un respect de leur rythme. L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école. Il peut accueillir jusqu'à 96 enfants. Il est géré par une directrice et est composé d'une équipe d'animateurs permanents. L'accueil de loisirs est intégré au projet Educatif de Territoire qui tend à favoriser la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant. Des temps de concertation sont organisés dans l'année entre les différents acteurs éducatifs. Le lien entre ces entités est assuré par la coordinatrice enfance jeunesse.

#### Contexte structurel

L'accueil périscolaire sur la commune d'Irodouër est un service municipal. C'est une structure d'accueil agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il est soumis à une législation et à une réglementation spécifiques. Il est implanté près des locaux de l'école publique Henri Dès.

La tranche d'âge des 3-12 ans est accueillie. L'accueil périscolaire possède 5 salles d'activités. Les équipes se réunissent régulièrement pour préparer et évaluer l'accueil des enfants. L'équipe d'animation est à l'écoute des besoins et envies des enfants. Intégré dans le service enfance jeunesse communal, la gestion de l'accueil de loisirs est de la responsabilité du directeur(trice) sous couvert de la commune, représentée par son Maire, son adjoint à l'enfance et la jeunesse. La commission garderie-cantine composée des élus et de la directrice se réunit régulièrement pour mettre en place et évaluer des actions et projets. Les propositions émanant de la structure devront être validées en conseil municipal dès lors que la suggestion induise un impact financier ou une responsabilité de la municipalité. Le ménage des locaux est effectué par un personnel communal affecté uniquement à cette tâche. En effet, les équipes pédagogiques hormis le rangement, le nettoyage sommaire durant les activités ne peuvent multiplier les fonctions. Le travail de l'animateur doit être axé sur l'enfant. Un guide pratique est transmis à la rentrée aux familles, il contient le projet pédagogique de la structure, le fonctionnement, le règlement intérieur ainsi que les modalités d'inscription via le portail famille de la commune.

## 1. L'accueil périscolaire municipal

L'accueil périscolaire municipal accueille les enfants des écoles Henri Dès et St Joseph. Il est accessible à tous et répond aux besoins d'accueil du plus grand nombre, ce qui suppose des tarifs et des horaires permettant à chaque famille d'en bénéficier.

Il s'organise autour de la journée d'école des enfants et du temps familial. Il doit favoriser le partenariat entre les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs).

L'accueil du soir propose un goûter collectif aux enfants. Il favorise des activités de détente avec la possibilité pour les enfants des classes élémentaires, d'effectuer les leçons dans un espace calme avec un bénévole et sous la responsabilité d'un animateur.

Ainsi, l'accueil périscolaire propose aux enfants :

- Un lieu de convivialité et de socialisation qu'ils pourront s'approprier car ils rencontreront d'autres enfants et d'autres adultes avec qui ils vont partager un temps de vie,
- Des conditions d'apprentissage à la citoyenneté où l'enfant, concepteur et acteur de ses loisirs, agit sur son environnement et apprend à vivre en collectivité,
- Des conditions permettant de découvrir de nouvelles situations, d'expérimenter de nouvelles activités de loisirs.

## 2. Les intentions éducatives

L'accueil périscolaire est un espace éducatif qui fait partie intégrante de la vie de l'enfant entre le temps scolaire et le temps familial. Axé sur les pratiques ludiques, ce temps de loisirs doit permettre à l'enfant de grandir en axant la relation avec les copains. Il permet à l'enfant de grandir, découvrir, apprendre le vivre-ensemble et toutes les valeurs que cela implique, guidé par l'adulte, en toute sécurité affective, physique et morale. Cette structure éducative laïque est ouverte à tous quelle que soit l'appartenance philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle.

Elle doit s'inscrire,

Pour l'enfant comme :

- un lieu d'éveil et de découverte du monde qui l'entoure
- l'un des espaces de socialisation à travers la vie de groupe
- un lieu lui permettant d'expérimenter son autonomie
- un moyen d'expression de sa créativité

Pour les familles comme :

- un lieu d'échange et de convivialité
- une réponse à un besoin collectif et non la prise en compte des attentes individuelles

Dans la politique globale de la commune comme :

- une entité favorisant le développement de l'enfant.

### La notion de coéducation

L'éducation de l'enfant est globale et permanente. Elle se réalise à travers chaque instant de sa vie autour de son environnement : famille, école, loisirs. Les structures de loisirs ne se substituent pas aux parents mais jouent un rôle complémentaire. Il s'agit d'un accompagnement à la mission éducative des familles déclinant ainsi le principe de co-éducation.

### La vie de groupe

Vivre en collectivité, c'est s'enrichir au contact des autres. Le groupe (adultes et enfants) est source d'échanges, de partages mais aussi de conflits. Toutes ces relations permettent une ouverture sur la vie de groupe et les règles de fonctionnement qui la régissent.

### La place du jeu

Individuel, collectif, organisé ou libre, le jeu est source d'épanouissement et d'échanges et riche en apprentissages. Le jeu est le vecteur privilégié des temps d'animation. Les animateurs recherchent principalement l'adhésion des enfants aux projets proposés afin de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.

### **3. Les moyens**

#### **Les moyens humains**

L'accueil périscolaire bénéficie d'une équipe d'animateurs permanente avec des taux d'encadrement réglementaires respectés. La coordination de cette équipe est confiée à la coordinatrice enfance jeunesse, qui sert de référente auprès des familles, enseignants et des élus.

#### **Les locaux**

Afin d'accueillir les enfants, l'accueil dispose de plusieurs salles aménagées avec du mobilier adapté. Il s'agit de locaux municipaux mutualisés avec l'école et la cantine (salle d'activités « garderie », restaurant scolaire, salle de motricité, salle de projection et salle « ABCD »). L'aménagement de ces salles permet de respecter les particularités du public et le rythme des enfants.

#### **Le projet pédagogique**

Ce document rédigé en équipe a pour fonction de décliner les conditions d'organisation propres à l'accueil d'après les intentions éducatives exposées dans ce projet éducatif.